



Troinex, le 22 janvier 2020

**INVITATION
DES MEMBRES DU CVLG
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
2021**

Chers Membres, chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'assemblée générale du CVLG aura lieu le :

vendredi 26 mars 2021 à 19h00.

En cette période particulière, soyez sûr que toutes les dispositions sanitaires seront prises pour notre rendez-vous annuel. C'est pourquoi, selon l'évolution des futures directives en vigueur, l'AG se tiendra à la :

Ferme du Marsillon (élevage de poules)
Rte du Marsillon 40, Troinex

ou sous forme virtuelle. Nous vous enverrons la confirmation quant à la forme de cet événement aussitôt que nous serons en mesure de pouvoir le faire.

Vous trouverez l'ordre du jour en page suivante. Les statuts et le P.V. de l'AG 2020 sont quant à eux, disponibles sur www.vol-libre-geneve.ch

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de poser des questions ou proposer un sujet ne figurant pas à l'ordre du jour en les soumettant par écrit au comité au plus tard 10 jours avant l'assemblée (secretariat@vol-libre-geneve.ch).

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, votre Comité vous souhaite une excellente année 2021 !



ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CVLG
26 mars 2021

1. Accueil par le Président
2. Approbation du P.V. de l'assemblée générale 2020
3. Rapports annuels du CVLG pour 2020
 - du président
 - de la comptabilité
 - des « résultats » de la navette
 - des fluctuations des membres
 - des vérificateurs aux comptes
 - des professionnels de l'école et de la buvette
4. Approbation des comptes 2020
5. Décharge du Comité du CVLG pour l'exercice 2020
6. Votes sur le montant d'une cotisation membre actif, dite «cotisation famille» et un plan d'incitation pour les moins de 30 ans à rejoindre le Club,
7. Élection du Président et du Comité du CVLG pour 2021
8. Élection des vérificateurs aux comptes du CVLG 2021
9. Divers :
 - 9.1. Retour sur le sondage du mois d'octobre
 - 9.2. Processus de recrutement du chauffeur de la navette
 - 9.3. Point de situation du dossier « Pros »
 - 9.4. Autres divers
10. Apéro (si possible) et selon directives COVID en vigueur.

Nous attirons votre attention sur le fait que les locaux qui sont mis à notre disposition pour cette assemblée générale sont strictement non-fumeurs! Merci de respecter cette interdiction.

Le Comité du CVLG



Précisions sur les points 6 et 7 de l'ordre du jour de l'AG du 26.03.2021

Point No 6 : Votes sur le montant d'une cotisation membre actif dite «cotisation famille», ainsi qu'un plan d'incitation pour les moins de 30 ans à rejoindre le Club.

- 1) Dans le but de favoriser la pratique de notre sport dans le cadre familial, le comité proposera lors de cette AG, d'adapter/ajouter une cotisation dite « famille ». La première cotisation restant à 150CHF, les conjoints et les enfants «membres actifs» vivant sous le même toit paient une cotisation réduite «membre actif» de 50CHF par personne et payable d'un bloc.
- 2) De même, afin d'inciter les plus jeunes générations à rejoindre le Club, le comité envisage d'offrir, par année, 6 montées aux moins de 30 ans.

Point No 7 : Démissions du comité

Ayant quitté le territoire «Genevois», Jean-Joseph, trésorier et comptable du CVLG depuis 2018 annoncera sa démission lors de cette AG 2021. Les tâches qu'il effectue au sein du comité depuis trois ans lui cherchent donc un successeur, prêt à s'investir dans la trésorerie et si possible, la comptabilité.

Après 8 années passées au sein du comité, Raphaël annoncera également sa démission. Durant ces années, de l'eau a eu le temps de couler sous les ponts et ses priorités ont bien changé... il est temps de se remettre à voler !

Nous aurons l'occasion de les remercier de vive voix (du moins on l'espère !!!), mais les membres du comité restant aimeraient d'ores et déjà leur exprimer toute leur gratitude pour tout le travail accompli au cours de ces années... que ce soit à la présidence ou la gestion des comptes, leur vie n'aura pas toujours été un long fleuve tranquille, pour sûr !

Bien que des réflexions soient encore en cours au sein du comité sur la reprise de la présidence 2021, il n'est pas exclu que ce poste soit occupé par l'un(e) des membres actuellement en place, à savoir Zora, Francis, Franck-Johan ou Olivier, éventuellement avec une co-présidence.

Et vous ? Vous désirez faire bouger notre Club ? Apporter des idées ? Participer à leur réalisation ? **Rejoignez-nous au Comité !** Nous nous réunissons environ 1 fois par mois (normalement dans un bistrot sympa, dernièrement par Zoom...) pour débattre avec passion et amitié de tous les sujets liés à la vie de notre Club préféré...

Certains membres se sont déjà montrés intéressés, mais comme le prévoient les Statuts, il reste encore des places disponibles ! Et si vous avez des questions, aimeriez en parler, n'hésitez pas à nous contacter à :

president@vol-libre-geneve.ch ou secretariat@vol-libre-geneve.ch

Le Comité



Cotisations 2021

Enfin, pour fonctionner, proposer des activités, organiser des rencontres, payer les charges, les assurances, etc. un Club a besoin de sous, ce n'est pas un secret !

Or, courir après les cotisations impayées n'est pas l'activité la plus fun et reste très chronophage ; nous préférons de loin consacrer ces moments à vous concocter un programme d'activités aux petits oignons...

Alors, merci de vous acquitter de votre cotisation 2021 à réception de la présente, mais au plus tard avant le 26 février 2021. Si pour une raison ou une autre, le versement de ce montant devait poser un problème, n'hésitez pas à contacter zora.chappatte@gmail.com; on peut toujours trouver des solutions !

Pour mémoire : montant des cotisations (informations bancaires en pied de page) :

Membre actif	150.-
Membre sympathisant - soutien	30.- (ou davantage 😊)
Armoire ou tube delta/rigide membre (admin+assurances)	40.-
Armoire ou tube delta/rigide non membre (admin+assurances)	190.-

Nous vous rappelons que pour détenir le droit de vote lors des assemblées générales, vos cotisations de l'année en cours doivent être à jour.

Pour information, les personnes volant régulièrement sur d'autres sites et faisant partie d'un autre club de vol à voile ont la possibilité de déduire le montant de leur cotisation de cet autre club de celui du CVLG (sous présentation de la preuve de paiement de l'autre cotisation qui doit être envoyée à secretariat@vol-libre-geneve.ch.)

Nous vous remercions également de bien vouloir :

- annoncer tout changement: adresse, téléphone, e-mail, etc.
- et si vous ne désirez plus être membre du CVLG, merci de nous l'indiquer. Nous serons tristes de vous voir nous quitter, mais vous garderons toujours dans nos mémoires !.
Et vous pouvez néanmoins continuer à soutenir le Club en tant que sympathisant; on se souviendra encore mieux de vous 😊 !